AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1905
FR0010417345-FS0951

13 novembre 2025

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 13 novembre 2025, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 7 novembre 2025, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir indirectement, à cette date, 9 040 113 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	9 026 118	5,02	9 026 118	5,02
Goldman Sachs & Co. LLC	13 900	0,01	13 900	0,01
Folio Investments Inc.	95	ns	95	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**9 040 113**	**5,03**	**9 040 113**	**5,03**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions DBV TECHNOLOGIES hors marché.

A cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 7 novembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 8 419 424 actions DBV TECHNOLOGIES (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions DBV TECHNOLOGIES et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 7 novembre 2025, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 620 594 actions DBV TECHNOLOGIES (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 5 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 30 avril 2026 et le 29 janvier 2030.

[1] Sur la base d'un capital composé de 179 827 919 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

2. Par les mêmes courriers, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 10 novembre 2025, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir indirectement, 7 165 217 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 3,98% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	7 153 223	3,98	7 153 223	3,98
Goldman Sachs & Co. LLC	11 900	0,01	11 900	0,01
Folio Investments Inc.	94	ns	94	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**7 165 217**	**3,98**	**7 165 217**	**3,98**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions DBV TECHNOLOGIES hors marché.

A cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 6 538 221 actions DBV TECHNOLOGIES (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions DBV TECHNOLOGIES et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 626 902 actions DBV TECHNOLOGIES (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 5 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 30 avril 2026 et le 29 janvier 2030.
